



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 22 mai 2026

Délibération n°35/2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai à seize heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 5 mai 2026.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Michel CARTERET, Michaël LAVILLE, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY.

Mesdames Martine PINVILLE (Pouvoir de Madame Virgine LEBRAUD), Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Laetitia REGRENIL, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT.

Mesdames Virginie LEBRAUD (Pouvoir à Madame Martine PINVILLE), Caroline COLOMBIER, Emilie RICHAUD.

Membres consultatifs absents : messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Laetitia REGRENIL.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	13
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	7
Votants	14

Objet : Subvention aux associations

Lors du vote du budget primitif 2026, le comité syndical a décidé de renouveler une ligne de crédits relative aux subventions versées aux associations et a décidé de ne pas individualiser ces crédits. Ainsi des délibérations spécifiques doivent intervenir pour chaque financement accordé supérieur à 5 000 €.

Le soutien aux associations reste indispensable pour permettre d'accompagner des auteurs et soutenir de jeunes talents souvent issus des écoles du Pôle Image. Cette année, vingt-sept associations de l'image nous ont sollicités pour un accompagnement dans leurs projets et investissements.

Biscoto : maison d'édition installée à Angoulême depuis 2015. Sa vocation est de sensibiliser l'enfant à la lecture, à l'histoire de l'art et à l'image. Pour cela, elle publie un journal mensuel ainsi que des livres jeunesse. La subvention demandée permettra de soutenir sept projets d'édition et le journal mensuel. Les projets d'édition présentés sont les suivants :

- Biscoto journal - Journal mensuel s'adressant aux jeunes lecteurs de 7/13 ans, 11 numéros par an, 24 pages couleur, prix de vente 5 €
- Reine enquête de Louise Aleksiejew. Ouvrage de 224 pages couleur. Prix de vente : 19 €
- L'été avec Olivia de Melhia Martin. Ouvrage de 168 pages N&B. Prix de vente : 16 €

- Un abri pour la nuit de Thibaut Rassat. Ouvrage de 56 pages couleur. Prix de vente : 15 €
- Où est donc mini boulon d'Henriette Soleil et Youri Brabant. Ouvrage de 72 pages couleur. Prix de vente : 15 €
- Encyclopeutêtre de Juliette Chieux. Ouvrage de 232 pages N&B. Prix de vente : 10 €
- Minute et la brouette d'Amélie Carpentier. Ouvrage de 96 pages couleur. Prix de vente : 16 €
- L'épée intérieure d'Alice Monvaillier (Metz). Ouvrage de 56 pages couleur. Prix de vente : 16 €

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 136 880 € (sur un budget total de l'association de 198 000 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 20 000 €, pour l'ensemble de ses projets.

Eidola Editions : association créée en 2011, ses activités principales sont l'édition de livres.

La subvention demandée permettra de soutenir trois projets :

- Ouaf ! : publication en français du livre jeunesse paru au Portugal en 2025 par Joana Estrela. Impression 1000 ex, 64 pages monochromes. Prix de vente : 14 €
- Mimo - Les dinosaures de l'apocalypse : création et publication de la suite des aventures de Mimo. Tome 3 en 2 parties : Partie BD - illustration Mazan, scénario Dethan. Partie documentaire - illustration Mazan, textes Ronan Allain. Cette série est imaginée autour des fouilles d'Angeac-Charente. Prix de vente 16 €
- Une pièce ou un baiser : publication en français de la BD, roman graphique en 2 couleurs qui est un rachat de droits à des auteurs brésiliens 224 pages, couverture souple, prix de vente 21 €

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 22 725 € (sur un budget total de l'association de 67 400 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 9 300 € pour ses projets.

Le Bouc : atelier d'impression d'art créé en 2013 pour la promotion des arts imprimés à travers l'édition d'estampes et de livres. La subvention demandée permettra :

- Une résidence d'artiste durant 15 jours pour réaliser un travail autour de l'estampe et principalement de la lithographie
- L'édition d'un livre d'artistes en sérigraphie avec Régis Pinault et Valérie Du Chéné
- L'édition du troisième numéro de la revue d'artiste Gabarit n°3
- L'édition de deux nouvelles estampes en sérigraphie avec Magali Brueder

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 21 300 € (sur un budget total de l'association de 38 800 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 7 000 € pour ses projets.

Les Mains Sales : cette structure créée en 2007, réunit une maison d'édition, un atelier d'impression d'art et un lieu d'exposition et de ventes mettant en avant les auteurs de BD locaux. Ses animations culturelles rayonnent sur l'ensemble du département voire au-delà. L'association souhaite continuer de développer ses objectifs en agrandissant son catalogue. La demande se concentre autour du développement du projet global, à savoir :

- Edition : éditer 10 auteurs en majorité issu du territoire local
- Médiation culturelle auprès des publics : poursuivre ses actions avec comme objectifs la découverte d'un métier et la sensibilisation à la culture de l'image
- Formation professionnelle à l'estampe destinée aux artistes et auteurs du territoire : objectif de 10 sessions de formations
- Poursuivre son développement avec le prototypage de la sérigraphie direct sur skateboard. Étudier l'impression sur bois avec un ébéniste figurative (atelier MAKASSAR) avec une intention de marqueterie. Expérimentation d'illustrations par oxydation de métaux en sérigraphie

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 107 100 € (sur un budget total de l'association de 107 100 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 20 000 € pour ses projets.

Sisyphes Vidéo : l'association, créée en 2009, propose une série d'activités dans l'esprit de l'éducation populaire principalement à travers les domaines de l'image et de la production audiovisuelle. Elle réalise aussi bien des

documentaires que des fictions et s'est avant tout spécialisée dans le soutien aux initiatives des habitants et d'associations afin de construire de l'audiovisuel participatif. La subvention demandée permettra de soutenir et de permettre :

- L'acquisition de nouveaux matériels
L'association s'est développée en centre de ressources technique et pédagogique. Face à cette évolution des besoins et des usages, un renouvellement important du matériel est nécessaire, appuyé par un réseau de techniciens expérimentés.
- Atelier documentaire participatif :
Depuis le COVID, l'association observe une fragilisation et un isolement accrus. L'association propose un atelier documentaire intergénérationnel pour créer un film, valoriser des voix peu visibles et recréer du lien social.
- Plateau télé participatif :
Atelier de création de plateau télé pour les 14-25 ans du Grand Angoulême : en une semaine, ils réalisent un événement avec des professionnels, développent leur esprit critique et créent un format original.

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 24 196 € (sur un budget total de l'association de 94 900 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 6 000 € pour ses projets et 6 000 € pour son investissement.

Wanga Comics : association créée en 2006 qui a pour but de promouvoir le comics français et internationale. La subvention demandée permettra :

- de financer son fonctionnement quotidien, incluant le matériel de dessin, les frais de gestion, et les déplacements liés à ses activités artistiques et sociales.
- Publier *Starblaster 2, 3 et deux épisodes Origines* : saga de science-fiction centrée sur une équipe de protecteurs galactiques. Auteurs : Anthony Dugenest (16) et Dominic Oziren (33)

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 12 680 € (sur un budget total de l'association de 16 680 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 4 000 € pour ses projets d'édition et 2 500 € pour son fonctionnement.

Récapitulatif :

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT DEMANDE 2026	MONTANT INVEST.	MONTANT PROJET	MONTANT PROPOSE PROJET 2026	MONTANT PROPOSE INVESTISSEMENT 2026
BISCOTO	20 000 €		20 000 €	10 000 €	
EIDOLA EDITIONS	9 300 €		9 300 €	7 000 €	
LE BOUC	7 000 €		7 000 €	6 000 €	
LES MAINS SALES	20 000 €		20 000 €	18 000 €	
SYSPHE VIDEO	12 000 €	6 000 €	6 000 €	3 000 €	3 000 €
WANGA COMICS	6 500 €		6 500 €	3 000 €	
TOTAL	74 800 €	6 000 €	68 800 €	47 000 €	3 000 €

Les demandes de 22 autres associations ont fait l'objet d'un examen. Au regard des montants ces demandes relèvent de la délégation d'attributions confiée à Madame la Présidente par délibération n°56/2025 (subventions inférieures ou égales à 5 000 €). Il a été décidé de rejeter deux demandes, considérée comme non prioritaire, et d'attribuer pour :

Atelier du Marquis 5 000 €, Ateliers du Plan B 1 000 €, Atelier Polokartoon 4 000 €, Bruissement 2 000 €, Café Creed 3 000 €, Contes de Griotte 900 €, Coven Tales 1 000 €, Editions Azimut 2 000 €, Editions du Petit Saturnin 3 000 €, Fichtre Diantre 5 000 €, La Profondeur des Champs 2 300 €, Maudit Village 5 000 €, Moonflowers 2 000 €, Nébuleuse Editions 1 500 €, Passerelle Images 2 000 € (subvention investissement), Poiplum 2 500 €, Saxifraga 4 000 € (dont 2 000 € en investissement), Très très bien 2 000 € et Zig Zag Media 4 000 €, soit un montant total de 52 200 € (dont 4 000 € en investissement).

Le montant global des subventions présentées s'élève donc à 102 200 € répartis comme suit : 95 200 € en fonctionnement et 7 000 € en investissement.

Il convient de préciser que chaque subvention attribuée, quel qu'en soit le montant, fera l'objet d'une convention passée avec l'association concernée.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et le versement de soutiens financiers au titre de l'année 2026, tels que proposés dans le tableau ci-dessus.
- approuvent les termes des conventions définissant le soutien financier apporté par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis aux associations pour 2026 et autorisent Madame la Présidente à les signer, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 1er juin 2026
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 1er juin 2026
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 1er juin 2026

Signé: La Présidente

Stéphanie GARCIA
Présidente du Pôle Image Magelis

